

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Thierry MEUNIER, Michelle VASSEUR, Bruno PILONCHERY, Nicole CHAUX, Philippe ROUX, Viviane BRUNET, Aurélien ALLARD, Lydie FAYE, Jean Louis FAFOURNOUX, Sandy GOUTORBE, Michel CHAUX,

Absents excusés: Quentin OSSEDAT, Guy FARGET,

II Points abordés:

1	Modification des statuts / Transfert de la compétence eau potable à la CCPU
	<p>Le 4 septembre 2025 le Conseil Communautaire de CCPU a voté le principe de la prise de compétence eau par la comcom. Pour être validé, cette décision doit obtenir l'accord des Conseils Municipaux des communes membres de CCPU. (2/3 au moins des conseils municipaux représentant 50% de la population totale ou 50% au moins des conseils municipaux représentant 2/3 de la population totale).</p> <p>Le vote du Conseil Municipal des Salles donne le résultat suivant: Abstentions: 6 Contre le transfert de la compétence Eau à CCPU : 5 Pour le transfert de la compétence Eau à CCPU : 1</p>
2	Délégation de l'eau potable au syndicat de la Bombarde
	Ce point est repoussé à une date ultérieure pour laisser plus de temps à la réflexion.
3	Point sur les travaux voirie en cours
	Les travaux de voirie 2025 sont en cours d'achèvement. La place de l'Ecluse est terminée ainsi que les entrées des maisons situées sur le domine communal route de Chausseterre. Le bi-couche de Tartaru devrait être réalisé à partir du 29/09/2025.
4	Programme voirie pour 2026
	Le Conseil a listé les chantiers potentiels pour le programme de voirie 2026. Chemin de l'Etang de la Goutte portion Treyve/ Etang; Boulade, Place Combelle, Placette Chazelets, Rue du Battoir. Ces chantiers seront priorisés afin de définir lesquels nous réaliserons en 2026.
5	Vente de terrain à Madame LAURENT Blandine Le Supt (communaux)
	Le Conseil donne son accord pour la vente de 4 m2 de terrain des biens de section du village du Supt à Mme Blandine Laurent pour un prix de 100 €. Les frais de géomètre et d'actes notariés sont à la charge de l'acquéreur.
6	Vente de terrain à Madame GIRARD Manuela Les Chazelets (communaux)
	Le Conseil donne son accord pour la vente de 40 m2 de terrain des biens de section du village des Chazelets à Mlle Manuella Girard pour un prix de 200 €. Les frais de géomètre et d'actes notariés sont à la charge de l'acquéreur.
7	Validation devis pour fenêtres du dernier étage de la Mairie
	Les fenêtres du dernier étage du bâtiment de la mairie sont en mauvais état. L'entreprise Goutorbe Cyril a présenté un devis de 8100 € HT pour poser 9 fenêtres + 6300 € HT pour 9 volets roulants alu. Le Conseil valide cette proposition. La couleur retenue est le rouge RAL 3005. M. le Maire se renseigne sur le coût additionnel de remplacement des 10 autres volets de la façade (RdC et 1er étage) afin d'avoir uniformité des coloris.
8	Validation devis pour changement des chaudières Hôtel de La Plagnette
	Les 2 chaudières gaz de l'hôtel de La Plagnette sont en fin de cycle. Le Conseil valide leur remplacement pour un montant de 11.500 € HT.
9	Préparation du bulletin municipal 2026
	Préparation des différentes rubriques. (voir check list ci-jointe)
10	CLECT
	Philippe Roux est désigné représentant de la commune à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.) Cette commission a pour rôle de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et Comcoms. Elle résulte du transfert des compétences Eau & Assainissement à CCPU. Elle est constituée par les représentants de chaque commune de CCPU (1 membre par commune).
	Rôle et missions de la CLECT : - Évaluer les charges transférées (coûts directs et indirects). - Calculer les attributions de compensation versées aux communes. - Assurer la neutralité financière entre communes et intercommunalité. - Analyser les impacts qualitatifs (qualité du service, continuité, satisfaction des usagers).
11	Questions diverses.
	* Une dizaine de personnes participent au programme Agil'ité. * Empoisonnement de l'étang de La Plagnette par la Fédération de Pêche. * Visite du sous préfet dans notre commune le 16 octobre. * Demande du Comité des Fêtes pour disposer du local adjacent au leur. * Demande de Carole Coiffure de disposer d'un panneau indicateur au bas du bourg.
Prochaine Réunion Adjoints: Lundi 13 Octobre à 09h30 Prochaines Réunions Conseil Municipal: Vendredi 07 Novembre 2025 à 20h00	